CHU DE REIMS

DEVENEZ AUXILIAIRE AMBULANCIER

3 RAISONS DE FAIRE LA FORMATION AUXILIAIRE AMBULANCIER

1 Une formation certifiante

2 Seulement 91 heures de formation

3 100% de débouchés

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

@IRFdeReims

www.chu-reims.fr

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : Actions de formation.

LE METIER

Le professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier assure la conduite du véhicule sanitaire léger ou l'équipier de l'ambulancier, dans l'ambulance.
L'auxiliaire ambulancier doit disposer d'une formation de 91 heures avec évaluation des compétences acquises. Cette formation est délivrée par les instituts de formation autorisés pour la formation au diplôme d'ambulancier. Cette formation de 91 heures n'est pas obligatoire pour les professionnels exerçant dans une entreprise de transport sanitaire terrestre avant le 1er janvier 2011 et pour les professionnels exerçant moins de trois mois.

LA FORMATION

La durée de formation est de 91 heures. Elle comporte différents domaines permettant d'acquérir l'ensemble des compétences requises pour l'exercice de la profession.

Les différents domaines abordés sont les suivants :

- L'hygiène,
- Les principes et valeurs professionnelles
- La démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients ;
- Les principes d'ergonomie ;
- Les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages
- Les règles du transport sanitaire
- Les gestes et soins d'urgence (GSU)

LES PREREQUIS

- Être titulaire du permis de conduire depuis au moins 3 ans, (2 pour les candidats ayant effectué la conduite accompagnée)
- Fournir une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite des ambulances
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la profession d'auxiliaire ambulancier
- Fournir un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur

Renseignements et inscription sur notre site internet :
https://www.chu-reims.fr/enseignement/irf/formations/auxiliaire-ambulancier

CONTACT

Institut de Formation des Ambulanciers - CHU de Reims
45, rue Cognacq Jay - 510992 REIMS CEDEX
03.26.72.74.96 - ifa@chu-reims.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.